

Chronique Locale ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MERCREDI 3 MARS : Aujourd'hui, saint Marin; demain, saint Camille.

63^e jour de l'année. Soleil: lever, 7 h. 20; coucher, 18 h. 38. Lune: lever, 10 h. 15; coucher, 2 h. 15.

Les fêtes du centenaire de Nadaud à Roubaix

Le Centenaire du Chansonnier Roubaillais Gustave Nadaud sera fêté par tout Roubaix et spécialement par le « Choral Nadaud » qui est considéré dans notre ville comme le fils reconnaissant du poète.

Le « Choral Nadaud » déploie toute son énergie, toute sa vitalité renaissante, après ces années terribles, pour honorer de la façon la plus digne le nom de son premier président d'honneur.

Il a mis à l'étude des œuvres délicates d'ensemble choral dans lesquelles la mélodie a sa large part. Le travail se fait parmi les chanteurs, les voix s'harmonisent, le fondus si nécessaire dans les masses s'obtient, et, sous la direction énergique et entendue du maître Dursyberg, il est certain que la partition sera atteinte dans l'exécution pour laquelle tous les choristes rivalisent de zèle et d'empressement afin de rendre à la mémoire de Gustave Nadaud, l'honneur qui lui est dû et aussi pour donner aux heureux auditeurs des exécutions qui se préparent, toute la satisfaction que ceux-ci sont en droit d'attendre de notre société nationale.

Un grand concert réservé aux membres honoraires sera donné prochainement. Quelques inscriptions nous ont permis de savoir que des premiers artistes de l'Opéra, de la Comédie Française, des Concerts Lamoureux ont été engagés et que le programme sera plus que satisfaisant.

Nous savons, qu'à ce concert, en dehors de l'exécution des œuvres de nos maîtres, nous aurons aussi Nadaud, notre héros national, et nous aurons tout de grâce et de grâce seront chantés et déclamés par des artistes d'un talent févoré, qui sauront faire apprécier les traits spirituels sortis de la plume de notre chansonnier.

En somme, le « Choral Nadaud » promet, en tous points, une soirée qui prendra place dans les annales artistiques de Roubaix.

On ne peut qu'engager les nombreux membres honoraires du « Choral Nadaud » à s'assurer de la régularité de leur situation dans les cotisations de la société, et aux amateurs qui désirent assister à la fête du Centenaire, de prendre leurs dispositions pour demander leur inscription aux conditions du règlement, afin qu'ils puissent participer à cette fête.

Les efforts que le « Choral Nadaud » poursuit en ce moment pour satisfaire ses membres honoraires méritent un encouragement et on ne peut mieux exprimer la sympathie qu'on lui accorde, qu'en s'implorant dans le groupe de ses protecteurs. Espérons que cet appel sera entendu. Roubaix réalisant une réputation incontestée au point de vue industriel et commercial, et il est bon que cette réputation s'étende dans le domaine artistique.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours aux Halles, vente libre de: Eau de Javel, Broses, Fomax de Hollande 9 00 le kilo; papier fraie de Normandie 3 75 le kilo; comme au prix exceptionnel de 0 fr. 40 le kilo.

VIN ROUGE, 1 fr. 75 le litre (1 litre par verre); Mercredi, de 9 à 11 h. 30; Jeudi, de 9 à 11 h. 30.

POMMES DE TERRE, 0 35 le kilo (3 kil. par pers.); Mercredi, de 9 à 11 h. 30; Jeudi, de 9 à 11 h. 30.

LES SECOURS DE VERTÉ. — Les inscriptions: 20 francs; 10 francs; 5 francs; 2 francs; 1 franc; 0 50; 0 25; 0 10; 0 05; 0 02; 0 01.

Les personnes se trouvant dans les conditions voulues pour contracter les secours sont priées de se présenter au service Central des secours, 31 bis, Grand-Boulevard.

Le mandat d'administration actuel (dépense) est: la liste de maison, certificat de salaire, certificat d'inscription à l'Office de placement pour ceux qui travaillent pas.

DE LA PETITE MONNAIE, S. V. P. — De tous côtés de la ville comme des environs, émane de toutes les classes de la société cet appel de détresse surtout chez les commerçants et l'industrie qui ont toutes les difficultés possibles pour arriver à faire l'appoint.

Plusieurs fois déjà dans nos colonnes nous avons signalé aux Pouvoirs publics la pénurie de petite monnaie. Cette crise s'accentue chaque jour, et de toutes parts de la région nos lecteurs sont font connaître leurs doléances.

On passe donc toute la monnaie divisionnaire de nickel que frappe chaque jour la Monnaie? Par toute la France, à part dans quelques départements, on ne trouve pas de nickel.

Que serait-ce alors si nous n'avions plus ces petits morceaux de carton, ternis, grisâtres et tout déchirés dont, en ce moment, nous sommes si dépourvus? Que serait-ce encore si nous ne possédions dans la circulation les sous belges, qui bien que de zinc, n'en sont pas moins pour nous d'une très grande valeur.

De toutes ces monnaies de guerre nous espérons être vite débarrassés. Hélas! notre santé dut-elle en être en danger, nous ne devons pas hésiter à demander qu'elle soit courue encore quelque temps car Paris reste sous à notre prière, et ne nous envoie pas le nickel tant désiré.

LE QUART DE PLACE AUX MUTILES ET RÉFORMÉS. — Le Maire de Roubaix nous prie d'insérer la communication suivante: L'article 2 de la loi autorisant le relèvement temporaire des tarifs sur les grands réseaux de chemins de fer d'intérêt général, dispose que les mutiles et réformés de la guerre ayant au moins 50 p. c. d'invalidité, ont droit, sur présentation de leur carte d'invalidité, obtenir le transport à quart de place sur tous ces réseaux en 2^e et 3^e classes.

Il décide, en outre, que cette mesure sera également étendue à la personne accompagnant un mutile de guerre dont l'invalidité est de 100 p. c.

Les cartes d'invalidité attribuées sous la loi de l'Etat National des Mutiles et Réformés de la guerre, seront réclamées et délivrées dans les conditions ci-après: Tout mutile ou réformé de la guerre dont l'invalidité atteint ou dépasse 50 p. c. pourra faire la demande de sa carte à la mairie de sa commune.

Il justifiera de sa qualité soit par la production de son titre de pensionnaire de la guerre ou de la loi de 1881, ce titre établissant par lui-même que l'invalidité atteint au moins 60 p. c.; soit par la production d'un titre de gratification portant l'association du nom de l'ayant droit; soit à défaut de l'un ou de l'autre de ces documents, par la production d'un certificat qui lui sera adressé en franchise et gratuitement sur sa demande, par le médecin-chef du centre spécial de réforme qui a instruit son dossier.

En même temps qu'il présentera sa demande écrite à la mairie avec les justifications ci-dessus, l'intéressé fournira sa photographie, recentrée dans un cadre de 10 centimètres sur quatre. Cette photographie est destinée à être apposée sur la carte d'invalidité conformément aux dispositions de la loi.

plais habituelles en matière de cartes de circulation. En conséquence, les ayants-droit sont priés de se présenter avec les pièces indiquées ci-dessus au Bureau Municipal, situé Salle des Fêtes, rue de la Chapelle, de 9 heures à 11 heures, et de 2 à 4 heures.

LA FÊTE DE L'HIPPODROME, AU PROFIT DES MUTILES, sera, samedi prochain, à 10 h. 45, à l'Hippodrome de Roubaix, le point de réunion du grand public roubaillais, désireux de passer quelques heures extrêmement agréables et d'apporter en même temps la marque de sympathie que lui demande, pour ses œuvres, la Section de Roubaix de l'Union des Mutiles.

LA RENAISSANCE INDUSTRIELLE. — La fabrication de la Henri Dousset et Cie, rue Pellart, 27 et 29 à Roubaix, a été reprise partiellement en marche le 25 février.

UN CYCLISTE RENVERSA SUR UN ATTELAGE. — 3.000 kilos sur la jambe. — Un coureur cycliste, Charles Desfrances, 15 ans, demeurant rue Darbo, 82, roula en vélo, mardi, vers 16 heures, rue du Pays.

Au moment où il passait en face de la grand-porte de M. Verrier, fabricant, un tombereau de charbon, du poids de 3.000 kilos, conduit par l'un des domestiques de M. Verrier-Delcourt, négociant, rue de l'Ouest, se dirigeait vers la cour de l'établissement. Le jeune cycliste tomba à bas de sa machine et ne put se relever à temps; l'une des roues du véhicule lui passa sur la jambe droite et le pied gauche.

Son s'empressa au secours du jeune homme, qui fut transporté à la maison de secours, rue du Vieil-Abrevoir, où M. le docteur Vanlaere constata qu'il avait la jambe droite et le cinquième orteil gauche fracturés.

Après avoir donné au jeune blessé les soins que nécessitent son état, qui ne présente aucun caractère de gravité, le docteur Vanlaere fit admettre d'urgence à l'hôpital de la Fraternelle.

UN VOL AUDACIEUX RUE PIERRE-DE-ROUBAIX. — Une bouchère malmenée. — Deux individus demeurés inconnus ont, dans la soirée, pénétré en coup de vent dans la boutique de M. Mehuys, boucher, rue Pierre-de-Roubaix, 55, et se sont emparés d'un jambon d'une valeur de 100 francs.

Les malfaiteurs, en prenant la fuite, ont été aperçus et devinés par le garde qui se mit à leur poursuite. Au moment où Mme Marguerite Mehuys allait atteindre le porteur du produit du vol, le malfaiteur s'arrêta, le sauta par le cou, la frappa à la figure, puis lui enleva son tour de cou d'une valeur de 100 francs.

Le service de la sûreté a été chargé de rechercher les deux hardis malfaiteurs.

TOUJOURS EUX. — A la liste déjà beaucoup trop longue des victimes de bécaniers, vient encore s'ajouter le nom de M. Raymond, chef de M. Toumonde, 12, rue du Manège. Samedi soir, il avait laissé sa machine chez son patron et il fut surpris, lundi matin, de voir qu'elle avait disparu.

Sur plainte déposée entre les mains de M. Barthou, commissaire de police du deuxième arrondissement, la police a ouvert une enquête au sujet de ce vol mystérieux.

UN CAMION-AUTOMOBILE PREND FEU. — Vers 6 heures, M. Raymond, chauffeur d'auto, rue de l'Alma, 280, était occupé à faire le plein d'essence d'un camion automobile appartenant à M. Ch. Singre, entrepreneur de travaux publics, rue de la Colonne, lorsqu'il fut surpris de voir que le camion prenait feu.

La cause de cet incendie peut être la suivante: Le gaz d'essence émanant du bidon ont pu prendre feu par suite de l'échappement du phare dont on avait enlevé le couvercle.

Les pompiers, prévenus par téléphone, arrivèrent aussitôt sur les lieux, mais n'eurent pas à intervenir, l'incendie de la carrosserie ayant pu être éteint par le jet de quelques seaux d'eau, ainsi que l'ont fait constater les experts.

Le montant des dégâts n'a pu être déterminé, car le camion n'a été que légèrement endommagé.

COKE TOUT VENANT disponible à l'usine à gaz, 58, rue de Tourcoing, pour les besoins de l'industrie et du commerce. — Les commandes sont reçues au bureau de l'usine, rue de la République, 104, tous les jours, de 7 heures à 16 heures. 40093

UNE BELLE ACTION. — L'agent de police Duriez, service au ravitaillement, a trouvé un portefeuille contenant 2.000 francs, qu'il s'est empressé de remettre à son propriétaire, M. Léon Devalde, demeurant rue Favreau.

HALLE FLIPI. Pain d'épice extra 2 50 le k. Heurre 14 50, supérieur 15 50. Fromages divers 1^{er} qualité, 8 12. Camembert 2 fr. Pain rouge 2 fr. 50. Haricots 2 fr. 50.

ENTRE TRAMWAY ET TOMBEREAU. — Lundi, vers 16 heures, une collision s'est produite entre un tombereau de charbon et le tramway Mongr, rue du Cœq-François. Le conducteur du camion, M. Emile Hennebrock, âgé de 35 ans, demeurant au hameau de Heuze, 55, à Leers, en sautant à bas de sa voiture, pour éviter le choc, est les pieds pris dans les roues, et en tombant se fit une blessure à la tête.

M. le docteur Vanlaere a soigné les blessures de M. Emile Hennebrock, a déclaré que la blessure ne présentait aucun caractère de gravité.

AVIS A MESSIEURS LES INDUSTRIELS. — La manufacture de courroies d'IWUY (Nord), travaille actuellement à plein rendement et peut livrer les commandes toutes faites pendant le mois de mars. Travail exécutivement soigné; demandes de suite nos tarifs. L. G. LEFEBVRE, 6, rue de Kiev, IWUY (Nord). — Téléphone 46120

LA HAUSSE ILLICITE DU CHARBON. — M. Leuchart, commissaire de police, a arrêté, dissimulé, rédigé un rapport à la charge de Julien Nottebart, sujet belge, âgé de 36 ans, cabaretier et marchand de charbon, demeurant rue du Bassin, 14, pour avoir vendu à deux personnes différents lots de charbon à 20 francs les 100 kilos, c'est-à-dire à un prix supérieur à la taxe.

LA MAISON SUZANNE FORESTIER, 50, rue Miromesnil à Paris, a l'honneur d'informer ses clients qu'elle a repris son service. Elle a choisi de Médailles pour dames et jeunes filles, ainsi qu'une série de dernières créations pour enfants (Robes, Manteaux et Chapeaux). Elle se recommande à sa clientèle habituelle. 46203

BIERES AU BEAS. — A la Salure de MM. A. A. Desmet, 35, rue des Plais, un mélangeur, M. A. Desmet, 35 ans, domicilié à Mouscron, rue du Blanc Pignon, a été arrêté par la police de Mouscron en déchargeant le tablier du bistro.

UNE PINÇÉE DE SAOL-Lessive, remplace une poignée de cristaux. Le paquet: 0 50. 452

BRULS AU BEAS. A l'adresse de MM. A. Marlier et Cie, rue de l'Industrie, à Mouscron, M. A. Marlier, 30 ans, domicilié à Mouscron, rue du Nord, 110, s'est occupé à couper une barre de son porcelaine rouge, quand cette barre a été percée d'un trou qui fut attribuée à M. le docteur Debauch, appelé à lui donner ses soins, a constaté une incapacité de travail d'un mois.

WASQUEHAI. L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE LA FRATERNELLE DES ANCIENS MILITAIRES aura lieu le dimanche 7 mars, à 15 h. dans la salle des fêtes de la Mairie, sous la présidence d'honneur de M. Duquesne, chevalier de la Légion d'honneur, délégué au Conseil supérieur de la Mutualité.

A l'issue de la réunion, aura lieu le concert.

l'avis de la Commission. Les sociétaires désireux de faire partie de la Commission, sont priés d'adresser leur demande avant samedi, à midi, au secrétaire, M. Marchand, rue du Malin.

WATRELOS. RAVITAILLEMENT. — Jeudi 4, numéros 5 761 à 6 495. — Vendredi 5, numéros 5 761 à 6 495. — Samedi 6, numéros 5 761 à 6 495. — Dimanche 7, numéros 5 761 à 6 495. — Lundi 8, numéros 5 761 à 6 495. — Mardi 9, numéros 5 761 à 6 495. — Mercredi 10, numéros 5 761 à 6 495. — Jeudi 11, numéros 5 761 à 6 495. — Vendredi 12, numéros 5 761 à 6 495. — Samedi 13, numéros 5 761 à 6 495. — Dimanche 14, numéros 5 761 à 6 495. — Lundi 15, numéros 5 761 à 6 495. — Mardi 16, numéros 5 761 à 6 495. — Mercredi 17, numéros 5 761 à 6 495. — Jeudi 18, numéros 5 761 à 6 495. — Vendredi 19, numéros 5 761 à 6 495. — Samedi 20, numéros 5 761 à 6 495. — Dimanche 21, numéros 5 761 à 6 495. — Lundi 22, numéros 5 761 à 6 495. — Mardi 23, numéros 5 761 à 6 495. — Mercredi 24, numéros 5 761 à 6 495. — Jeudi 25, numéros 5 761 à 6 495. — Vendredi 26, numéros 5 761 à 6 495. — Samedi 27, numéros 5 761 à 6 495. — Dimanche 28, numéros 5 761 à 6 495. — Lundi 29, numéros 5 761 à 6 495. — Mardi 30, numéros 5 761 à 6 495. — Mercredi 31, numéros 5 761 à 6 495.

LES COURS D'INSTRUCTION MILITAIRE. — Les cours d'instruction militaire, interrompus pendant un certain temps, ont repris leur cours normal. Ils ont prouvé que les hommes mûrissent et s'entraînent dans les sociétés leur ont permis d'obtenir des diplômes, des brevets de la Citadelle militaire et de l'application de lois et décrets dans des matières, a été interrogé mardi après-midi.

Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

LE CAPITAINE BOCHE KLAUSZ HUBERT. — Le capitaine boche Klausz Hubert, qui fut pendant l'occupation, chef d'un dépôt de munitions à Lannoy, amené il y a un certain temps à la Citadelle militaire, sous le prétexte de vols et déprédations dans des usines, a été interrogé mardi après-midi.

vent prior à la Chambre française de commerce et d'industrie, 2, place des Barricades, à Bruxelles, de leur indiquer les formalités à accomplir après des Coopératives de Domages de guerre pour l'obtention d'une avance, et être domiciliés à son siège.

La Fédération nous prie d'aviser ses adhérents que ces formulaires peuvent être retirés au bureau du Consulat de Belgique, qui est installé pour Roubaix-Tourcoing à la Mairie de Tourcoing.

E. WERNER, 24, rue Nationale, LILLE. TOURCOING

AUJOURD'HUI, MERCREDI 3 MARS : Caisse d'épargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 2 à 4 heures.

Service des dommages de guerre: Réception des dossiers à la Mairie: de 8 h. 30 à midi, numéros 19.251 à 19.300; de 2 à 6 h., numéros 19.301 à 19.350.

LA GARE PRINCIPALE. Le Train de la Petite Vitesse PERIODE JANVIER-FEVRIER

Nous avons signalé le rendement mensuel de la grande vitesse de notre gare principale. L'autre part, le mouvement commercial à l'arrivée a fourni en petite vitesse les chiffres ci-après:

Les arrivages. Comité de Ravitaillement: sur embranchements, 17 wagons de marchandises diverses ou 252 tonnes. En gare, 57 wagons de houille ou 850 T.

Commerce: sur embranchements, 153 wagons de marchandises diverses ou 1.538 tonnes; en gare, 1.311 wagons de marchandises diverses ou 1.818 T.; 1.130 wagons de houille ou 18.018 T., soit un total de 32.420 T.

L'ensemble des wagons reçus s'élève à 2.900 dont 2.498 en gare, 170 sur embranchements et 232 pour les divers services de la Compagnie.

La moyenne journalière a été de 103 wagons contre 113 pendant la période précédente.

La diminution porte sur les arrivages de houille pour le Comité dont les réceptions se font presque en totalité par le canal.

Le nombre de wagons de détail reçus a été de 951, soit 34 par jour.

Il y a une augmentation journalière de 9 wagons comparativement à la période précédente. Les trois derniers jours, arrivages s'élevaient à 616 wagons par d'importants arrivages de blé — 115 wagons ou 1.788 T. — en provenance d'Anvers, Dunkerque et de La Madeleine.

Les réceptions de charbon pour la Chambre de commerce ont eu la même importance, à peu de chose près, que les mois précédents: elles accusent 1.130 wagons, soit une moyenne journalière de 40 wagons ou 643 tonnes.

Les arrivages de laine et de coton qui constituent les principaux éléments de l'industrie locale ont été moins importants. La laine n'a donné que 2.000 T. et le coton 1.030 T. Les principaux courants de trafic ont été: Dunkerque, Calais, Marseille et Le Havre; ce dernier port nous envoie surtout les cotons d'Amérique.

Les arrivages de laine en provenance des ports belges ont été plus rares, mais nous savons que d'importantes réceptions ont eu lieu à Mouscron dont les livraisons ont été faites par camions à Tourcoing. Cette particularité est due à ce que l'Etat belge ne permet pas le chargement de son matériel pour le réseau du Nord; c'est une pratique très désavantageuse pour notre Compagnie car, outre qu'elle prive de ces transports, elle lui ôte la possibilité d'utiliser les wagons en retour pour nos nombreux chargements de laine travaillée et déchets pour la Belgique.

La libération du matériel sur embranchements a été faite assez normalement, de même qu'au local. Il y a eu toutefois certains retards qui ont reçu des sanctions par la perception des frais de stationnement. Ceux-ci se sont élevés à 29.814 fr. 60. Une seule perception, celle des 40 wagons de laine livrés en souffrance par le Comptoir d'achats a fourni plus de 7.000 francs. Les commissionnaires exploitent, par conséquent d'importantes sommes pour retard dans l'expédition de wagons arrivés en douane à leur adresse.

Les vérifications de taxes à l'arrivée furent l'objet de la préoccupation constante du personnel; les rectifications faites ont donné plus de 22.000 francs de produit.

Nous noterons qu'au cours de l'année dernière, les cotons belges du Nord ont été vendus à des prix élevés, et que nous avons eu à nous occuper de la question importante du mazout.

Toutes les personnes qui s'intéressent à cette affaire sont invitées à y assister. Sommaire: l'Etat a autorisé la vente du mazout; ses origines; ses avantages et inconvénients comme combustible industriel; dispositions techniques pour la transformation des charbons; installations pour consumer le charbon; différents modes de brûleurs; prix de revient; comparaisons pratiques avec le charbon; frais d'entretien, etc.; approvisionnement de mazout; emmagasinement de quantités de réserve pour couvrir les crises de transport; prescriptions et réglementation administratives; ravitaillement général; questions diverses.

ECOLE DES MUTILES DE TOURCOING. — Le dévoué directeur de cette œuvre si intéressante, nous prie d'insérer la communication suivante:

Au moment où l'exposition, organisée par nos glorieux mutiles, vient de fermer ses portes, il est pour moi un devoir bien agréable de remplir: celui de remercier ceux qui nous ont prêté leur concours le plus dévoué.

M. Watrine, le distingué président de la Fédération des Œuvres d'après-guerre, chevalier de la Légion d'honneur, a été l'âme de cette œuvre quand il faut faire le bien, toujours présent pour aider nos héros militaires.

Les amables visiteurs et visiteuses qui, pendant ces trois jours, ont prodigué les encouragements à la coopérative « Les Marquillères Mutiles réunis ».

Enfin, la presse locale, et tout particulièrement le « Journal de Roubaix », qui nous a consacré des articles si intéressants et si sympathiques. A tous, connus ou inconnus, bien sincèrement, nous disons: Merci!

LES RETRAITES OUVRIÈRES. — Les assurés des retraites ouvrières en fin de carrière sont invités à se présenter, munis de leur carte annuelle, au bureau des retraites ouvrières, 11, rue de la République, à Lille, dans l'ordre indiqué ci-dessous, afin d'échanger la carte annuelle périmée qui est en leur possession, contre une nouvelle carte.

Ordre d'usage. — Les assurés dont le nom commence par A, B, C, le jeudi 5, de 8 h. 30 à midi; D à K, le vendredi 6, de 8 h. 30 à midi; L à Q, le samedi 7, de 8 h. 30 à midi; R à Z, le dimanche 8, de 8 h. 30 à midi.

Les assurés dont le nom commence par A, B, C, le jeudi 5, de 8 h. 30 à midi; D à K, le vendredi 6, de 8 h. 30 à midi; L à Q, le samedi 7, de